



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 16 Décembre 2024 – 18H00

Date de convocation
Le 9 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique (art. L 2121-18 du CGCT) sous la présidence de David MULLER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : D. MULLER, F. LOUIS, M. CONTENTIN, A. DIDIER, P. ROBERT, S. OUTIN, P. NOGUET, P. PERSUY, E. RENAULT, J. CONTENTIN, E. LAUSSINOTTE, LM. TILLIER, C. HELENNE, S. FALAISE, MA. ROUSSELOT, JM. KALAJDIAN, E. LANDEAU, R. FABIUS, A. RENOUF, R. ANGOT, D. VAUTIER, A. PERCHEY, N. LENORMAND, JM. BERNAUS, D. SALZET.

ABSENTS EXCUSES : JC. GAUDE, T. PESCHARD.

M. CONTENTIN est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents (art. L 2121-15 du CGCT).

32 - APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGETAIRES

Les emplois de chaque Collectivité sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité selon l'article 34 de la Loi 84-53 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Suite à l'évolution des carrières des Agents, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs budgétaires en conséquence.

Il vous est donc demandé d'approuver le tableau ci-dessous validé par le Comité social territorial CST en date du 21 Novembre 2024 :

TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGETAIRES VILLE au 31/12/2021								
VILLE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF REEL titulaires				EFFECTIF REEL contractuels		
GRADES	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF titulaire y compris disponibilité	Titulaires en disponibilité	TOTAL EFFECTIF TITULAIRES REEL	emploi permanent en ETPT titulaire (longue maladie n/comptée)	emploi permanent en ETPT occupé contractuel CDD	emploi permanent en ETPT occupé contractuel CDI	emploi en ETPT occupé contractuel-remplac
CATEGORIE A								
FILIERE ADMINISTRATIVE								
ATTACHE	2			0		1	1	
ATTACHE PRINCIPAL	0			0				
DGS	1			0			1	
FILIERE CULTURELLE								
BIBLIOTHECAIRE	0			0				
CATEGORIE B								
FILIERE ADMINISTRATIVE								
REDACTEUR	0			0				
REDACTEUR PRINCIPAL 2eme CLASSE	3	1		1	1	1		
REDACTEUR PRINCIPAL 1ere CLASSE	0			0				
FILIERE ANIMATION								
ANIMATEUR	2			0		1	1	
ANIMATEUR PRINCIPAL 2eme CLASSE	0			0				
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ere CLASSE	0			0				
FILIERE CULTURELLE								
ASSISTANT CONSERVATION PATRIMOINE	0			0				
ASSISTANT CONSERVATION PATRIMOINE PPAL 2eme CL	0			0				
ASSISTANT CONSERVATION PATRIMOINE PPAL 1ere CL	0			0				
FILIERE SPORT								
EDUCATEUR APS ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	0			0				
EDUCATEUR APS PRINCIPAL 2eme CLASSE	0			0				
EDUCATEUR APS PRINCIPAL 1ere CLASSE	0			0				
FILIERE TECHNIQUE								
TECHNICIEN	0			0				
TECHNICIEN PRINCIPAL 2eme CLASSE	1	1		1	1			
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ere CLASSE	0			0				



Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le 18/12/2024

Berger
Levrault

ID : 014-211406996-20241216-CM_2024_5_32-DE

CATEGORIE C								
FILIERE ADMINISTRATIVE								
ADJOINT ADMINISTRATIF	1	1	1	0	0	1		
ADJOINT ADM PRINCIPAL 2EME CLASSE	5			0		5		
ADJOINT ADM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	3	3	1	2	2			1
FILIERE ANIMATION								
ADJOINT ANIMATION	0			0				
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	4	1	1	0		1		1
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 1ERE CLASSE	0			0				
FILIERE CULTURELLE								
ADJOINT DU PATRIMOINE	0			0				
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 2e CLASSE	1			0		1		
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 1e CLASSE	1	1		1	1			
FILIERE POLICE								
GARDIEN-BRIGADIER	0			0				
FILIERE SOCIALE								
- CADRE EMPLOI ATSEMS								
ATSEM PRINCIPAL 2eme CLASSE	2	1		1	1	1		
ATSEM PRINCIPAL 1ere CLASSE	0			0				
- CADRE EMPLOI AGENTS SOCIAUX								
AGENT SOCIAL	0			0				
AGENT SOCIAL PPAL 2e CL	1	1		1	1			
AGENT SOCIAL PPAL 1ere CLASSE	0							
FILIERE SPORT								
OPERATEUR APS ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	0			0				
OPERATEUR QUALIFIE APS	0			0				
OPERATEUR PRINCIPAL APS	1	1		1	1			
FILIERE TECHNIQUE								
- CADRE EMPLOI ADJOINTS TECHNIQUES								
ADJOINT TECHNIQUE	11,75			0		6	2	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2eme CLASSE	7	7			7			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ere CLASSE	2	1		1	1	1		
- CADRE EMPLOI AGENTS MAITRISE								
AGENT MAITRISE	4	3		3	3	1		
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	1	1		1	1			
TOTAL EFFECTIF BUDGETAIRE	53,75	23	3	20	20	19	6	2
EMPLOIS NON PERMANENTS OU NE FIGURANT PAS DANS L' EFFECTIF BUDGETAIRE(apprenti, contrat aidé...)	1							1
TOTAL	54,75	23	3	20	20	19	6	3

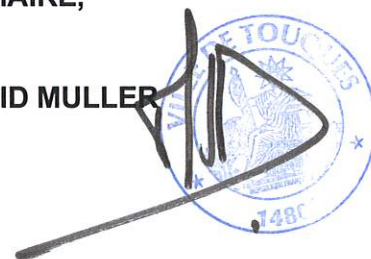
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le tableau des effectifs budgétaires

Pour extrait conforme,

LE MAIRE,

DAVID MULLER



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité et **informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat